



# Indemnités maternité et salaire en double

Par Yano, le 07/08/2018 à 00:26

[smile3] bonsoir,

Je viens de recevoir un courrier de la sécurité maladie mais informant d'un trop perçu de leur part sur mes indemnités maternité. Je ne conteste pas leur erreur. Ayant perçu salaire et sécurité la somme sur élève à près de 4000 euros. Je ne souhaite pas être voleuse de la somme que d'ailleurs j'avais mis de côté pour le remboursement. Sauf que entre temps j'ai eu enfin une proposition de logement décent pour ma famille mon conjoint et mes deux enfants. Nous passons de 24 mètres carrés à un deux chambres le rêve ! Une partie de l'argent de la sécurité je ne le cache pas est passé dans cette transition studio appartement plus grand est dans le nécessaire frigo lit.. Nous avons un meuble avant. De plus mon conjoint est au chômage environ 460 euros et moi 1500. Je souhaiterais obtenir un rabais de la dite dette. Quels recours puis-je envisager ? Merci de vos réponses bonne soirée.  
Cordialement Claire